



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Réservation d'hébergement ou d'emplacement « tourisme »

CAMPING LA PLAGES

+33 (0)5 65 32 23 26 – contact@camping-laplage.com

La location d'un emplacement ou d'un hébergement de type caravane ou tente meublée implique la totale acceptation des conditions de ventes par les parties contractantes.

LOCATION D'EMPLACEMENT

Nous mettons à votre disposition un emplacement nu, pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, pour y installer votre tente, votre caravane ou votre camping-car. Dans le cas où vous seriez plus de 6 personnes sur un emplacement, le prix d'un second emplacement serait rajouté.

- **Le prix de l'emplacement :**

Il s'agit d'un prix par nuit d'occupation. Les emplacements sont disponibles à partir de 12h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 12h00 le jour du départ. Tout dépassement engendre la facturation d'une journée supplémentaire. Il comprend l'emplacement, un véhicule, une tente ou une caravane.

- **A noter :**

L'attribution des places est réalisée sans distinction dans l'ordre d'enregistrement des réservations. La Direction se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'emplacement à l'arrivée du campeur.

LOCATION D'HÉBERGEMENTS

- **Périodes et durée de location :**

En juillet-août, les hébergements sont loués pour une semaine du samedi 14h00 au samedi 11h00. En mai, juin et septembre, les locations peuvent être louées à la nuitée.

- **Le tarif de location comprend :**

La location de l'hébergement, les charges (eau, gaz, électricité), l'accès aux services de l'accueil, aux aires de jeux et aux animations (en juillet-août). Les locations sont disponibles à partir de 14h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérées avant 11h00 le jour du départ.

- **Cession, sous-location :**

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée.

CAMPING LA PLAGES

50 impasse de la rivière, 46200 Meyronne

Siret 802 778 795 00012 – N° TVA intra FR 27802778795 – 802 778 795 RCS de Cahors – APE 5530Z



RÈGLEMENT DU SEJOUR

La réservation du séjour ne devient effective qu'après confirmation par nos services et règlement par le locataire des arrhes.

- **Emplacements :**

Le solde du séjour doit être réglé au plus tard la veille du départ.

- **Locations :**

Le solde du séjour doit être réglé le jour d'arrivée.

- **Annulation :**

Dans le cas d'une annulation du fait du Camping la Plage : les sommes versées seront remboursées sauf en cas de force majeure. Dans le cas d'une annulation du fait du client: celui-ci devra avertir par écrit le Camping la Plage dans les plus brefs délais (courrier suivi, e-mail avec demande d'accusé réception)

BARÈME D'ANNULATION DES LOCATIONS

- **Jusqu'à 45 jours avant la date d'arrivée :** les arrhes seront remboursées.
- **Moins de 45 jours avant la date prévue de votre arrivée, (le cachet de la poste faisant foi) :** les arrhes seront perdues.

ASSURANCES

Il appartient au locataire d'être assuré en Responsabilité Civile. Le Camping la Plage décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, etc.... et en cas d'accident relevant de la Responsabilité Civile du locataire.

RÈGLEMENT INTERIEUR

Tout campeur est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping et aux directives du gérant de camping.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Soucieux de votre confort et de votre satisfaction, nous appliquons une politique d'amélioration permanente des équipements de notre établissement. C'est pourquoi, et malgré tout le soin apporté à l'exactitude des informations qui figurent dans ces documents, ils ne peuvent être considérés comme guide infaillible des spécifications de notre offre commerciale, par ailleurs soumise aux aléas climatiques.

CAMPING LA PLAGES

50 impasse de la rivière, 46200 Meyronne

Siret 802 778 795 00012 – N° TVA intra FR 27802778795 – 802 778 795 RCS de Cahors – APE 5530Z



GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF SALE

Reservation of accommodation or "tourist" pitch

CAMPING LA PLAGES

+33 (0)5 65 32 23 26 – contact@camping-laplage.com

Renting a pitch or static caravan or static tent implies full acceptance of the terms of sale by all parties.

PITCH RENTAL

We provide you with a pitch for up to 6 people, to set up your tent, your caravan or motor home. If there are more than 6 people on a site, the price of a second pitch would be added.

- **The price of a pitch :**

The price is per night of occupancy. The pitches are available from 12:00 on the day of arrival and must be vacated by 12:00 on departure day. Occupation of the pitch beyond that time generates an additional days charge. This includes occupation of the pitch & vehicle, tent or caravan.

- **Note :**

Allocation of pitches is made in order of registration of reservations. Management reserves the right to modify the allocation of the site upon arrival

BOOKING RENTAL

- **Periods and rental period :**

July and August, accommodation is rented for a week from Saturday 14:00 to Saturday 11:00. In May, June and September, rentals can be rented by the night.

- **The rental price includes :**

Rental of the pitch, utilities (water, gas, electricity), access to reception and play areas and activities (in July-August). Rentals are available from 14:00 on the day of arrival and must be vacated before 11:00 on departure day.

- **Assignment, Subletting :**

All rentals are personal and cannot be sold or sub let.

PAYMENT OF STAY

Confirmation for the booking becomes effective only after confirmation of receipt of the deposit payment.

CAMPING LA PLAGES

50 impasse de la rivière, 46200 Meyronne

Siret 802 778 795 00012 – N° TVA intra FR 27802778795 – 802 778 795 RCS de Cahors – APE 5530Z



- **Pitches :**

The balance of the stay must be paid on arrival or departure day.

- **Booking :**

The remaining balance must be paid on arrival.

- **Cancellation :**

In the case of a cancellation by the Camping la Plage: the amounts already paid will be paid back except if act of god.

In the case of a cancellation by the client, you must notify Camping la Plage in the shortest possible time (mail monitoring, e-mail with acknowledgment receipt).

SCALE OF CANCELLATION CHARGES

- **Up to 45 days before the date of arrival :** the deposit will be refunded.
- **Less than 45 days before the scheduled date of arrival (by the date of the postmark) :** the deposit will be lost.

INSURANCE

It is the tenant to be insured for liability. Camping la Plage is not responsible for theft, fire, weather, etc... And in case of accidents under the Personal liability.

RULES OF PROCEDURE

All campers must comply with the rules of the campsite and the manager's directions.

GENERAL INFORMATION

We are concerned about your comfort, safety and satisfaction and we apply a policy of continuous improvement of our facilities. Therefore, the information contained in these documents may be subject to change. They can't be considered infallible guide specifications of our commercial offer, also subject to climatic hazard.

CAMPING LA PLAGES

50 impasse de la rivière, 46200 Meyronne

Siret 802 778 795 00012 – N° TVA intra FR 27802778795 – 802 778 795 RCS de Cahors – APE 5530Z